



**EUUS ET HABITANTS :**  
 \* CONCERTATION pour intégration des enjeux et contraintes,  
 \* CAPACITE D'ACCUEIL évaluée par les habitants,

**CO-CONCEPTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**confiance**

Dispositif "Parcours Résidentiel"  
 \* veille pour évaluation des besoins  
 \* veille pour inventaire logement existant /maladaptation/opportunités /lgt vacants  
 \* mise en relation usagers  
 \* économie de foncier  
 \* incitation à la location saisonnière pour les saisonniers chez l'habitant

**zone de logement :**  
 \* divers, léger, adapté et adaptable, réhabilité, recyclable, déplaçable, réversible  
 \* mixité économique : petits commerces et services (écoles, crèches, services publics, commerces, maillage du territoire par les professionnels de santé) : moins de déplacements, moins de GES  
 \* mixité sociale : fixer les jeunes sur le T. grâce aux nouveaux métiers  
 \* gestion privée des espaces communs  
 \* intégration des enjeux environnementaux et climatiques  
 \* mutualisme énergie, services du quotidien

ENJEUX ET RISQUES CLIMATIQUES, BIODIVERSITE, EAU, RESSOURCES

ZAN, Loi CLIMAT ENERGIE, SRADDET ...

**TERRITOIRE EN CONTRACTION :**  
 \* submersion, inondation, gonflement-rétraction des argiles, dégradation des zones humides, restriction d'eau, extension du parc ENR marin, augmentation de la population et pression foncière

AUTRES TERRITOIRES

Dispositif réduction des :  
 \* RS>RP (propriété en indivision de personnes physiques source : fichiers fiscaux comme Azaé : garantir le non croisement.)  
 \* réduction des Locations de courte durée : réabonder le marché locatif de longue durée pour les jeunes actifs, libération d'opportunités foncières et immobilières  
 \* taxation

**FILIERE AGRONOMIQUE:**  
 \* foncière pour permettre la transition écologique lors des transmissions + appels à projets  
 \* filière de transformation et distribution  
 \* mise à disposition de parcelles pour l'expérimentation de nouvelles pratiques agronomiques  
 \* production de matériaux de construction biosourcés  
 \* Formation agroécologique : nouveaux emplois ayant du sens pour fixer les jeunes  
 \* partenariat pour la création d'une importante filière bois (construction-trame verte)  
 \* identité forte du T.  
 \* emploi jeunes ayant du sens

**FONCIER :**  
 \* économie de foncier = restauration biodiversité, zone humide pour garder la capacité du T. à rester un T. d'eau  
 \* pérennisation des espaces agricoles et naturels à 40 ans pour dépasser le temps de la spéculation  
 \* zones de NON-FAIRE : biodiversité partout et pédagogie, exemplaire pour les habitants : invitation à changer de pratiques  
 \* filière bois/trame verte/ associée à des pistes cyclables : mobilités douces = baisse des GES  
 \* réseau cyclable sécurisé, roulant, pour les besoins du quotidien  
 \* Transition agronomique = assurer la qualité et la quantité d'eau, réutilisation des eaux usées  
 \* régulation de la pression foncière = fixation des jeunes sur le T.  
 \* affirmation du caractère vert(jeux) du T. en relation avec les pratiques touristiques  
 \* garder une réserve pour être en capacité de faire face aux aléas climatiques  
 \* pas d'uniformisation des entrées de ville, respect du patrimoine et de "l'esprit" de chaque commune

activités primaires : pêche, conchyliculture, mytiliculture, saliculture :  
 \* filière de production et transformation

commerce de bouche, autres, emploi

**TOURISME :**  
 \* évaluation de la capacité de charge du T.  
 \* le tourisme en camping-car n'est pas pertinent : GES, artificialisation pour les parkings, vidanges intempestives ...  
 \* limitation par réseau assainissement/capacité de traitement  
 \* accès : limiter les accès voitures aux sites fragiles ( zone de NON-Faire, Bords de Vilaine, Plages, Marais salants..) au profit d'un accès encadré par les professionnels du tourisme ou une signalétique de détournement  
 \* Accueil orienté écologie = clientèle sensibilisée  
 \* Camping d'Isson (Assérac) : un exemple de sobriété et de biodiversité ?  
 \* moins de sites visités mais plus de qualité (rythme plus lent) <=> réflexion avec les acteurs du tourisme  
 \* Hôtellerie existante : maintien de la qualité et favoriser les indépendants  
 \* mutualisation des piscines des campings pour les habitants

**PARTENAIRES :**  
 \* Contrat de Plan Etat Région et Contrat de Plan Inter Régional : financement des projets structurant de transition écologique, numérique, production et démographique notamment sur les démarches ascendantes + différenciation des T.  
 \* Fond France Relance (Abondé par l'Europe et privé)  
 \* FEDER  
 \* Banque des Territoires :90 Milliards à 2028  
 \* CEREMA  
 \* ADEME (appel à rpojet)  
 \* OFB

**SERVICE PUBLICS :**  
 \* France service itinérant qui va de commune en commune pour éviter la discrimination

**FILIERE DE LA CONSTRUCTION :**  
 \* Procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMII) pour installer des acteurs divers, formés ou à former, avec des compétences multiples (accompagnement, conception, réalisation, financement). Créer une force de frappe immédiate  
 \* opérateurs réorientés vers l'accompagnement : animation, intégration des enjeux environnementaux,  
 \* filière de formation aux nouveaux métiers de la construction (matériaux biosourcés, techniques, intégration des enjeux, accompagnement dans la conception de l'aménagement  
 \* force de proposition d'aménagements autres (ilots de fraîcheur/d'aménité/biodiversité/mutualisme de services (restauration, énergie, garderie ...)sur l'existant ou dans les nouveaux projets  
 \* plutôt la garantie d'une co-conception que des OAP

**ZAE :**  
 \* qualité environnementale et relationnelle : zone vertes, sport, détente, ilots de biodiversité : moins de déplacements, baisse des GES  
 \* ENR inclus dans tous les projets d'aménagement ou de réhabilitation  
 \* conception de recyclabilité à chaque installation/réhabilitation  
 \* prioriser l'installation de commerce de produits locaux/durables/ESS : CRITERES A L'INSTALLATION  
 \* Labellisation ZEBaC (Zones Industrielle Bas Carbone) pour les entreprise innovantes

**BOURG :**  
 \* revitaliser les centre-bourgs en évaluant la pertinence des installations de grandes surfaces en périphérie (<=> capacité d'accueil)  
 \* attractivité des bourgs par vie culturelle, économique et logt  
 \* soutien à l'installation du commerce de produits locaux

Emploi, fixation des jeunes, critères à l'installation

mobilités douces, emploi, fixation des jeunes

échanges permanents

dynamisme du parcours résidentiel